Élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

Nicolas BRONARD

Les enjeux de ce scrutin municipal portent sur la qualité de vie, l'amélioration de nos services de proximité et sur la préparation de l'avenir de notre commune.

Le projet de ville que nous vous soumettons entend valoriser les atouts du Chesnay, créer les nouvelles bases d'une démocratie locale et mettre en œuvre des actions résolument innovantes.

La nécessaire maîtrise de la dépense publique ne doit pas être exclusivement perçue comme une contrainte mais comme une stimulation nous conduisant à penser différemment notre ville. Pour répondre aux enjeux de la ville de demain, Le Chesnay doit créer et exploiter de nouveaux outils, en particulier numériques, privilégier une approche en réseau, à l'échelle intercommunale, et expérimenter de nouvelles collaborations locales.

Nous devons engager un effort réel pour l'amélioration de notre qualité de vie en favorisant un habitat plus économe en énergie, en développant les circulations douces ou en soutenant les consommations éco-responsables.

Favoriser l'accès au logement constituera également une priorité forte de notre mandature.
Vous trouverez dans ce programme nos principales propositions. Nous vous invitons également à consulter et à dialoguer via notre site internet : *www.ensembleagauchepourlechesnay.fr*

C'est le sens de notre action : proches de vous, à votre écoute. Notre ville du Chesnay mérite cette ambition.

Pour le Chesnay,

Ensemble à Gauche

Pour une qualité de vie partagée

www.ensembleagauchepourlechesnay.fr *pourlechesnay.ensembleagauche* *ChesnayaGauche*

Qualité de vie & environnement

UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Notre commune bénéficie de formidables atouts en matière de qualité de vie, malheureusement encore largement inexploités.

UNE AMBITION FORTE POUR NOTRE VILLE

L'environnement et la qualité de vie constituent pour nous un projet de ville au cœur de nos propositions. D'ici à la fin de la prochaine mandature, il s'agira de faire du Chesnay une commune d'excellence environnementale, pour une ville plus économe, plus responsable et plus agréable : réduire notre empreinte écologique, développer les mobilités douces, l'économie circulaire une nourriture locale et biologique, la promotion du vivre ensemble, pour une ville plus économe, plus responsable et plus agréable.

I M E du Bel Air

Les Chênes d'Or

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

FÉDÉRER L'ACTION MUNICIPALE AUTOUR DE LA QUALITÉ DE VIE

Environnement et qualité de vie seront déclinés dans toutes les politiques publiques municipales, au travers notamment d'une charte d'excellence environnementale et de la désignation d'un référent « développement durable et qualité de vie » au service des Chesnaysiens.

DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENT LES MOINS POLLUANTS

Nous souhaitons accroître les circulations douces (développement du réseau des pistes cyclables ; abris à vélos..), favoriser le covoiturage, soutenir l'amélioration des transports publics et renforcer l'usage des véhicules plus propres.

METTRE LES PROJETS D'URBANISME EN COHÉRENCE AVEC LES BESOINS DES HABITANTS

Nous encouragerons la rénovation du parc de logements, notamment pour une meilleure performance énergétique. Nous créerons un pôle d'informations et de conseils afin, en particulier de faire le lien avec l'Institut de la ville durable.

SOUTENIR UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE ET ÉCONOME

Cela se traduira par la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion de la consommation locale et bio ou des initiatives de recyclage.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DES CHESNAYSIENS

Nous privilégierons la mise en valeur de nos forêts et espaces verts (en partenariat avec l'ONF), la propreté de la ville et la préservation active de la faune et de la flore.

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Il s'agit de faire de l'accès au logement une priorité, en particulier pour les familles les moins favorisées afin que chacun ait un logement adapté à ses besoins en modernisant le parc de logements ; respecter dans tous les programmes de logements d'une taille suffisante la règle des 3 tiers bâtis : 1/3 de logement social, 1/3 de logement en accession sociale à la propriété ou en loyer maîtrisé et 1/3 de logement libre pour permettre une meilleure diversité sociale.

Le Chesnay

Démocratie locale

L'animation d'une ville suppose un dialogue constant et clair avec les habitants dont il s'agit d'assurer la qualité de vie.

Notre ambition vise à promouvoir une véritable démocratie locale pour une gouvernance citoyenne de notre territoire, un dialogue fécond avec les habitants, garantissant la transparence des procédures, l'équité des décisions, et l'information complète des citoyens.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous rétablirons les conseils de quartiers, dotés d'un budget participatif. Nous créerons un conseil municipal des jeunes et nous associerons plus étroitement les associations et organisations citoyennes

AMÉLIORER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION MUNICIPALES

Les orientations municipales politiques et budgétaires feront l'objet d'un débat clair auquel les Chesnaysiens seront associés. Les conseils municipaux seront retransmis en direct sur le site Internet de la ville.

RENFORCER LA TRANSPARENCE

Nous souhaitons mettre en œuvre une charte déontologique en matière de marchés publics, ainsi que des outils de suivi et d'évaluation des politiques municipales conduites.

Éducation Petite enfance Jeunesse

Notre ambition : faire de l'éducation, la jeunesse et l'école publique une priorité.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

RÉUSSIR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Nous souhaitons mettre en oeuvre l'adaptation des journées de l'enfant pour favoriser les apprentissages et l'épanouissement. Les associations culturelles et sportives locales, nombreuses et de qualité devront être largement sollicitées pour mettre en oeuvre cette réforme de manière positive et gratuite.

NOUS SOUHAITONS AMÉLIORER LA VIE À L'ÉCOLE

La présence d'agents de type ATSEM sera généralisée pour assister les enseignants.

FAVORISER LES ACTIVITÉS POUR LES 11-17 ANS

Il s'agira notamment de réviser la politique tarifaire ainsi que la politique d'offre de séjours de vacances afin que ces activités soient accessibles à tous. Un lieu spécifique d'accueil et d'animation pour les pré-adolescents et adolescents sera recréé.

RENFORCER LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE JEUNESSE

Nous souhaitons recréer un Bureau Information Jeunesse. La ville doit initier la mise en place de sensibilisation : addiction et contraception ou de partenariat par exemple entre l'accueil jeune de l'hôpital Mignot et le centre de planification (rue Cimarosa).

Économie

Notre commune doit préserver la diversité de commerces de proximité, d'un artisanat bien installé et de qualité. Si les réserves foncières ne sont pas compatibles avec le fort développement d'une économie industrielle, la valorisation d'une économie de services, d'intelligence et d'innovation demeure un projet réaliste, au sein du territoire de Versailles Grand Parc.

Notre ambition vise à valoriser les atouts de la ville par une politique patrimoniale au service de la commune et de ses habitants.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PÔLES D'ACTIVITÉ

Le Chesnay peut contribuer au développement de la pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc, en favorisant notamment les entreprises de nouvelles technologies, de recherche et développement, d'expertise et de l'innovation environnementale.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES À LA PERSONNE, ACCESSIBLES À TOUS

La dignité de vie des aînés et le respect de leur souhait d'un maintien confortable à domicile doivent se traduire concrètement par une assistance et des services accessibles financièrement, des initiatives et conseils d'aménagement de l'habitat, un portage des repas à domicile facilité, accessible, modulable dans le temps, un pilotage de la politique soutenue par le le centre communal d'action sociale.

PRÉSERVER UN COMMERCE DE PROXIMITÉ DIVERSIFIÉ

L'orientation vers un commerce de luxe adoptée par le centre commercial de Parly II laisse la place pour un commerce en ville, accessible pour tous, diversifié et attractif. Une politique dynamique sera mise en place, sur la base d'une vigilance portée sur l'installation ou la transmission des commerces, d'un appui technique ou juridique à l'artisanat, et de la création d'évènements et d'animations . Le marché forain du Chesnay y sera associé.

Intercommunalité

Depuis janvier dernier notre commune fait face à un nouveau défi d'envergure : celui de la réussite de son intégration, trop longtemps et absurdement différée, à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP).

VGP doit constituer l'outil d'une mutualisation entre des communes qui partagent le même bassin de vie pour assurer l'accessibilité de tous aux services publics. Il convient de garantir des politiques efficaces, un niveau élevé de services de proximité, un aménagement cohérent, une meilleure utilisation des ressources locales et une égalité entre les territoires.

Notre ambition est de faire du Chesnay un partenaire actif et positif de cette intercommunalité. La réussite de VGP sera le fruit de la volonté commune de coopérer au développement équilibré du territoire

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS AFIN QU'ELLE CORRESPONDE MIEUX AUX ATTENTES DES USAGERS

COORDONNER ET GÉNÉRER DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE LOGEMENTS POUR TOUS COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE

FAVORISER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES ET DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRISE AFIN QUE LES EMPLOIS SE CRÉENT SUR NOS TERRITOIRES.

OPTIMISER L'EXPERTISE DANS LES DOMAINES DE L'URBANISME

RENFORCER LA COOPÉRATION CULTURELLE AU BÉNÉFICE DU PLUS GRAND NOMBRE

Culture Associations

En partenariat avec les associations, nous souhaitons soutenir la création pour que toutes les formes artistiques trouvent leur place, promouvoir le sport comme un élément de santé et de bien-être par des infrastructures de qualité et des tarifs adaptés à la situation de tous ; mais également développer les moments de convivialité.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

DÉFINIR UNE POLITIQUE CULTURELLE,

Nous nommerons un adjoint au maire en charge de la culture et de la vie associative et et nous créerons une commission extramunicipale spécifique.

ENCOURAGER LA PRATIQUE CULTURELLE

Nous assurerons des moyens supplémentaires aux écoles pour inciter les élèves à faire du théâtre, pratiquer des arts plastiques, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE

Nous soutiendrons de nouveaux festivals, encouragerons la résidence d'artistes et optimiserons l'exploitation des équipements communaux.

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

Nous créerons une maison des associations qui offrira des services adaptés (expertise, etc.). Cette structure permettra aux différents acteurs de se connaître et d'engager des actions communes. À terme, cette réflexion s'inscrira au niveau intercommunal, VGP ayant choisi comme compétence la gestion des équipements sportifs et culturels et pour l'instant uniquement les structures concernant la musique. Sur ce dernier point nous pensons que l'intégration de l'école de musique associative dans l''intercommunalité ne peut être que bénéfique et nous reviendrons sur la décision prise par la ville de ne pas l'intégrer.

Sécurité

Nous souhaitons engager des actions de proximité, en appui des forces nationales de police et de gendarmerie.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

FAVORISER LA PRÉVENTION

Nous mettrons en place un « Conseil Local de Sécurité et de Prévention » réunissant, aux côtés des élus et des acteurs sociaux, des représentants des forces de l'ordre et du milieu éducatif. En collaboration avec lui nous ferons un bilan objectif des résultats de la vidéosurveillance. Sur la base de cette étude, nous travaillerons avec cet organisme à la recherche des méthodes pour que la sécurité de chacun soit assurée dans les meilleures conditions.

ENCOURAGER LA PRÉSENCE DES FORCES DE L'ORDRE SUR LA VOIE PUBLIQUE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Fiscalité locale

La pression exercée sur les ressources communales renforce la nécessité d'une saine gestion doublée d'une fiscalité locale maîtrisée.

L'ENSEMBLE DE NOTRE ACTION S'ÉTABLIRA SELON TROIS PRINCIPES

Prévoir des budgets dans lesquels chaque euro dépensé est un euro utile pour les habitants, c'est-à-dire en priorité pour assurer les services à la population au quotidien et entretenir les bâtiments communaux.

Mutualiser les moyens dans le cadre de l'intercommunalité pour favoriser les économies.

Investir pour le long terme, par une politique d'engagement pluriannuel et une politique patrimoniale cohérente.

Nicolas **BRONARD**
Sous-directeur ministère de la défense

Claire **MOURIER**
Fonctionnaire retraitée

Claude **MEUNIER**
Architecte intérieur, retraité,
conseiller municipal sortant

Marie-Jo **PRUNEAU**
Ingénieur

Laurent **PERRON**
Cadre automobile

Joëlle **WELSING**
Assistante vie scolaire,
conseillère municipale sortante

Valentin **COHEN**
Étudiant

Hélène **FALLOUR**
Ingénieur retraitée

Mickael **PAWELEC**
Hôte service clientèle

Audrey **BUISSON**
Professeur des écoles

Patrick **CATON**
Conseil en projets culturels

Danièle **DOUTHE**
Professeur des écoles, retraitée

Didier **GUIMBAIL**
Enseignant

Odile **TERRAL**
Infirmière

Philippe **LORETTE**
Journaliste

Françoise **HARALAMBON**
Assistante commerciale, retraitée

Jean-Michel **VIGNOT**
Cadre commercial

Catherine **DUPLEICH**
Employée fonction publique

Emmanuel **TILLOY**
Ingénieur retraité

Régine **BARRE**
Professeur des écoles, retraitée

Jean-Pierre **FERAUD**
Ingénieur retraité

Carole **DANE**
Consultante en développement local

Eric **COTE**
Employé

Francine **AUBRY**
Professeur des écoles, retraitée

François **CHANOINE**
Cadre commercial retraité

Olivia **KREISE**
Étudiante

Didier **WELSING**
Professionnel de santé

Catherine **LAMBLIN**
Professeur des écoles

Diogo **DA COSTA SEIXAS**
Cadre bancaire retraité

Mireille **ETIENNE**
Professeur, retraitée

Lionel **LOISY**
Géologue

Monique **MAILLEFER**
Retraitée

Eric **NOGARO**
Enseignant EPS

Corinne **GIL**
Éducatrice spécialisée

Christian **MOURIER**
Gérant de société

Voter pour la liste

« Pour le Chesnay, Ensemble à Gauche »

c'est…

Le choix d'une meilleure qualité de vie partagée

- **FAIRE DU CHESNAY UNE VILLE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE** offrant un cadre de vie amélioré et durable.
- **RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE,** la transparence dans la gestion et l'information des Chesnaysiens.
- **INVESTIR POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS.** Réussir la réforme des rythmes scolaires.
- **DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PÔLES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INNOVANTS.**
- **METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE LOGEMENTS POUR TOUS COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE.**
- **RENFORCER LES MUTUALISATIONS** à l'échelle intercommunale pour assurer l'accessibilité de tous aux services publics et générer des économies d'échelle.
- **ENCOURAGER ET DIVERSIFIER LES PRATIQUES CULTURELLES,** sportives et associatives.
- **SOUTENIR DES ACTIONS DE PROXIMITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.**

2014©www.agence202.com - Ne pas jeter sur la voie publique, vu, le candidat - Photothèque : Agence202 / D. Welsing

Vous pouvez nous soutenir

Je déclare faire un don de _____ euros à l'ordre d'Armel Dissart, mandataire financier de Nicolas Bronard en soutien de la campagne municipale 2014 du Chesnay. J'atteste donc être une personne physique et que mon don ne provient pas d'une personne morale.

Ce don vous donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenue égale à 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
À renvoyer à l'adresse suivante : Armel Dissart au 26 rue Caruel de Saint Martin, 78150, Le Chesnay

Conformément à l'article L.52-9 du Code électoral, M. Dissart, mandataire financier désigné le 2 janvier 2014, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Nicolas Bronard, dans les limites précisées à l'article L.52-8 du Code électoral reproduit ci-dessous :
« Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bleue. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 pour cent du montant des dépenses autorisées lorsque le montant est égal ou supérieur à 15 000 € en application de l'article L. 52.11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52.1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don. »

Pour le Chesnay,

Ensemble à Gauche

Pour une qualité de vie partagée

pourlechesnayensembleagauche@gmail.com
www.ensembleagauchepourlechesnay.fr
pourlechesnay.ensembleagauche
ChesnayaGauche